



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

21 août 2007

Numéro 269



Retoucher le règlement, hausser les prestations

A la mi-juin, on apprenait que le règlement de l'aide sociale serait modifié pour ne plus comptabiliser les dons en nature ou en services faits par des proches dans le calcul de la prestation d'aide sociale. En clair, si une personne reçoit des vêtements, de la nourriture, ou si un proche paye sa coupe de cheveux, sa prestation ne sera plus diminuée de la valeur de ces cadeaux.

Comme nous l'avons annoncé, nous avons étudié le projet de modification, en collaboration avec le Front commun des personnes assistées sociales. Le projet nous est apparu insuffisant. Nous avons réclamé du ministre qu'il exclue aussi les « dons désignés », c'est-à-dire les sommes d'argent données par des proches pour acheter des biens ou des services précis : ma mère habite à Québec, je suis à Montréal, elle m'envoie 60 \$ pour mon épicerie ou pour une passe d'autobus. Nous avons également demandé d'ajouter au règlement la liste des besoins pour lesquels les dons seraient acceptés sans coupure.

Il y a quelques jours, dans une entrevue avec la presse, le ministre disait que les dons ponctuels ne seraient pas comptabilisés, mais que les dons répétitifs le seraient, étant considérés répétitifs à partir de la troisième fois. C'est inacceptable : quand la prestation d'aide sociale ne suffit pas à couvrir les besoins essentiels, le besoin est aussi essentiel le troisième mois que le premier!

Non seulement le règlement est-il à retoucher, mais les montants d'aide sociale sont à revoir. Il y a longtemps qu'on le dit. On va le redire, de plus en plus fortement.

Par l'équipe du Collectif

Vigile... vigilance... œil ouvert!

Bonjour tout le monde,

Sommes-nous toujours en marche vers un Québec sans pauvreté? L'objectif de 2013 de faire du Québec une des nations industrialisées où il y a le moins de personnes en situation de pauvreté est-il toujours dans notre mire? La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale est-elle de plus en plus appliquée? Que deviennent les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté?

Voilà autant de questions qui se posent au seuil d'une nouvelle année qui s'annonce particulièrement chargée.

FSQ/AMS

Déjà, la fin de semaine prochaine, le Collectif participera activement au Forum social québécois (FSQ). Il y tiendra un kiosque et y donnera trois ateliers. Si vous êtes de la partie, profitez-en pour venir dire un p'tit bonjour à l'équipe!

Par la même occasion, le Collectif va participer à l'Assemblée des mouvements sociaux (AMS) où un grand nombre d'organisations québécoises vont échanger sur la conjoncture politique et construire des solidarités entre les groupes qui luttent pour, l'environnement, les droits des femmes, la protection des services publics, le droit au travail ... et pour un Québec et un monde sans pauvreté!

Un automne chargé

Cet automne, le Collectif mettra sur pied une campagne qui fait suite à la démarche « Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec », dont le lancement officiel aura lieu en novembre.

Il nous faudra faire preuve de vigilance quant aux recommandations du Comité consultatif du gouvernement sur les cibles de revenus et à la réaction du ministre Hamad à ces recommandations; la campagne étudiante sur l'accessibilité aux études lancée par les fédérations étudiantes devra aussi être dans notre œil. À cela s'ajoutent d'autres éléments de la conjoncture qui seront à surveiller. C'est le cas notamment des rapports du Centre d'études sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) sur les indicateurs et du groupe de travail Castonguay sur les soins de santé.

Il ne nous faudra pas perdre de vue non plus les avancées que nous pouvons faire en obtenant l'indexation complète à l'aide sociale pour toutes les prestataires, en contribuant à faire hausser le salaire minimum au niveau de sortie de la pauvreté et en favorisant une aide financière aux études suffisante et qui limite l'endettement.

Tout au long de l'année, il nous faudra donc être vigilantEs et garder l'œil ouvert pour détecter les moments favorables à l'union de nos forces en vue d'intensifier la lutte à la pauvreté. Sur ce plan, en l'absence d'unE porte-parole salariéE - animateurE politique, l'équipe de travail du Collectif prendra le relais et assumera les tâches relatives à ce poste temporairement non comblé. Si vous avez des personnes à suggérer pour combler ce poste ou si vous-même êtes intéresséE, n'hésitez pas à nous joindre.

Ensemble, « Hiboux vigilants », continuons de veiller à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté : c'est toute la société québécoise qui en sortira gagnante! 🌱



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca